

Gérer une consultation tripartite si le malade est un enfant

« Alliance », « partenariat », autant de mots très souvent employés pour décrire le lien qui doit se nouer entre soignant et parent autour de l'enfant malade. Pour autant, ce dernier, s'il est bénéficiaire de ce partenariat, en semble souvent exclu.

L'équipe néerlandaise du Dr. Tates Kiek s'est intéressée à la relation tripartite médecin-enfant-parent lors d'une série de 105 consultations de médecine générale enregistrées entre 1975 et 1993. Les enfants avaient entre 4 et 12 ans. Il en ressort que les deux adultes dialoguent entre eux, l'enfant étant plus ou moins passif. Dans 90 % des cas, la consultation se termine par une absence de participation de l'enfant.

Il est lointain, répond par monosyllabes, hausse les épaules. Dans la plupart des consultations (72 %), parent et médecin n'incitent pas l'enfant à s'impliquer et à s'expliquer. Le généraliste s'adresse directement au parent qui formule la plainte à la place de l'enfant. Les deux adultes parlent de l'enfant à la troisième personne. Ces résultats ont également été retrouvés lors de l'étude REMEDE, menée en 2003 auprès de généralistes français. L'avis du parent est très souvent sollicité dans le sens où il apporte des informations utiles au médecin tandis que l'enfant – la plupart du temps âgé de moins de 10 ans – est considéré comme inapte à comprendre les explications médicales. Toutefois, dans environ un cas sur dix, le médecin estime que l'accompagnant complique la consultation, gêne l'expression de l'enfant ou ajoute à son stress.

➤ S'adresser autant à l'enfant qu'à son parent

- Interpeller l'enfant par son prénom et lui poser directement les questions
- Expliquer à l'adulte qu'il faut laisser l'enfant s'exprimer, et ensuite, après avoir parlé avec l'enfant, utiliser en complément l'expertise parentale
- Inciter les parents à se tourner également vers l'enfant lorsqu'il s'exprime
- Ne pas taire la gravité à l'enfant et ne pas lui mentir. Le non-dit laisse place nette à l'angoisse et aux fantasmes dans un contexte où l'enfant perçoit très bien l'inquiétude de ses proches



➤ Choisir ses mots selon l'âge de l'enfant

Avant l'âge de quatre / cinq ans, il convient de lui expliquer simplement les choses, d'anticiper avec lui les traitements, de le prévenir des effets secondaires, etc. L'enfant peut également poser des questions de façon très franche et parfois très directe, il convient de lui répondre sur le même mode.

A partir de cinq ans, l'enfant va beaucoup mieux comprendre les choses. Non seulement, il les ressent mais il en saisit l'enjeu. A ce moment là, il commence à être apte à entendre des explications sur sa maladie et ses retentissements.

Chez le pré-adolescent et l'adolescent, la consultation peut être en deux temps. Le médecin reçoit d'abord l'enfant dans le sens où c'est lui le malade puis l'enfant et son parent. Parallèlement, parfois, l'adolescent va de lui-même aller au delà de l'information reçue en cherchant à se documenter. Il convient néanmoins d'en discuter ensuite avec lui, tout en gardant à l'esprit que c'est encore un enfant.

➤ L'orienter vers un groupe de parole ou vers d'autres interlocuteurs

Le mutisme peut aussi être une réaction de l'enfant : il ne veut pas parler de sa maladie et faire comme si elle n'existait pas. Pour autant, l'enfant a besoin de bien connaître les choses pour pouvoir les combattre. S'il ne souhaite pas en discuter lors de la consultation, il convient avec les parents d'identifier d'autres interlocuteurs : un autre adulte référent, un membre de l'équipe soignante, etc.

Dr. Sylvie Gilot et Julie Vedovati, journaliste – HealthExperts

Références

- Kiek T. et al, *Doctor-parent-child relationships: a 'pas de trois', Patient Educ. Couns.* 2002 ; 48 (1) : 5-14
- Joublin H. (sous la direction de), *La condition du proche de la personne malade*, Editions Aux lieux d'être, Paris, 2007, 188 pages
- Fantino B. et al, *Représentations par les médecins généralistes du rôle de l'entourage accompagnant le patient*, SFSP 2007 ; 19 : 241-252. Etude REMEDE. Consultable sur www.proximologie.com